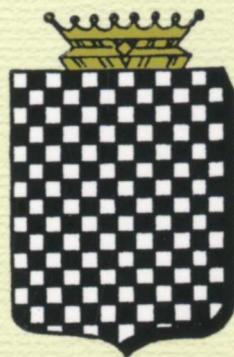


Au Pays des Riezès



et des Sarts

Annales d'histoire régionale

La société anonyme Usines et Fonderies Saint-Roch, à Couvin



Maudslay-A.E.C. (marque anglaise)

Le comité de rédaction de la revue « Au Pays des Rièzes et des Sarts » m'a demandé, dernièrement, de présenter à ses lecteurs un aperçu que je dirai non exhaustif de la société anonyme « Usines et Fonderies Saint-Roch », à Couvin.

Je réponds volontiers à cette invitation.

Ladite société constituée le 12 mai 1908 et fondée par mon grand-père paternel, le docteur Henri Lambotte, fut dirigée par lui-même et par sa famille jusqu'en 1977.

« Saint-Roch » avait pour objet social, comme on sait, la fabrication, dans un premier temps, de radiateurs en fonte, puis ultérieurement de chaudières, en fonte également, pour chauffage central.

Compte tenu du nombre (46) de personnes physiques et de la personne morale, société anonyme « Buderussche Eisenwerke », à Wetzlar (Allemagne), ayant fait apport lors de sa constitution, il s'agit bien, en l'espèce, d'une société anonyme au sens juridique du terme.

Le capital social fut fixé à 500 000 francs belges représenté par 2 000 actions de 250 francs belges chacune et par 2 000 parts de fondateur.

Outre les nombreux actionnaires, souscripteurs à titre individuel et, à concurrence, pour chacun d'eux, de quelques actions – s'agissant, de propriétaires, rentiers, négociants, professeurs, cultivateurs – il y a lieu de mentionner en ordre principal :

- Les Comtes et Comtesses Hennequin de Villermont, à Boussu-en-Fagne, Ermeton-sur-Biert et à Couvin qui firent apport à la nouvelle société de terrains leur appartenant aux fins de construction de l'usine ;
- Monsieur Victor Defays, ingénieur civil à Ixelles, fit apport, quant à lui, d'études techniques et de tout ce qui sera nécessaire à la mise en œuvre de l'usine, notamment l'acquisition de l'outillage destiné à la fabrication des radiateurs ;
- La société anonyme « Buderussche Eisenwerke », déjà citée, apporta son know-how, à savoir les procédés de fabrication des radiateurs (fourniture de plans, renseignements techniques, personnel instructeur, etc.) outre la cession de sa clientèle belge et hollandaise au profit de la S.A. Saint-Roch ;
- Le fondateur de l'usine, Monsieur Henri Lambotte, docteur en médecine à Couvin.

DROIT DE REMBOURSEMENT
(décision assemblée 11 Mai 1938)

— ÉPUISÉ —

USINES ET FONDERIES SAINT-ROCH

SOCIÉTÉ ANONYME A COUVIN

Constituée par acte passé devant M^r JEAN HAVERLAND, notaire
le 12 mai 1908, publié aux annexes du *Moniteur Belge*
du 1^{er}-2 juin 1908, sous le n^o 5169

Statuts modifiés par acte passé devant M^r HAVERLAND, notaire à Oflon
le 1^{er} octobre 1912, publié aux annexes du *Moniteur* le 21-22 octobre 1912



SIÈGE SOCIAL 1-200 800
CAPITAL SOCIAL porté le 25 mai
par décision assemblée générale du 25 mai
CAPITAL SOCIAL des 14 et 15 juin 1920
800,000 FRANCS
représenté par
3200 actions de capital de 250 francs chacune

IL EST CRÉÉ EN OUTRE 2.000 PARTS DE FONDATEUR
SANS DESIGNATION DE VALEUR

SOCIÉTÉ ANONYME Action de Capital de 250 francs

AU PORTEUR

N^o 2674

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

A COUVIN

Un Administrateur

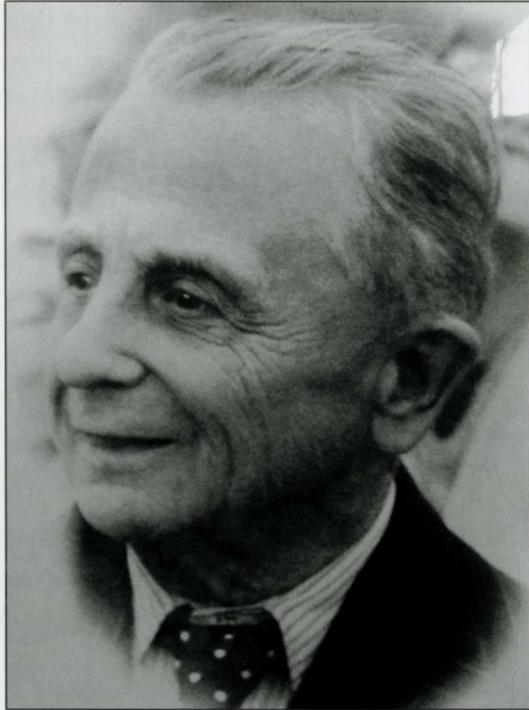
Un Administrateur.

Steldelhermou
CAPITAL SOCIAL

de Lambotte

ramené à 240.000 francs et porté ensuite à
5.000.000 francs représenté par 4.800 parts
sociales et 2.000 parts de fondateur sans
designations de valeurs par décision assemblée
générale du 2 mai 1938.

(Moniteur du 11 Mai 1938 - N^o 7238)



Le fondateur, Henri Lambotte

Pourquoi ledit médecin se lança-t-il dans pareille entreprise ?

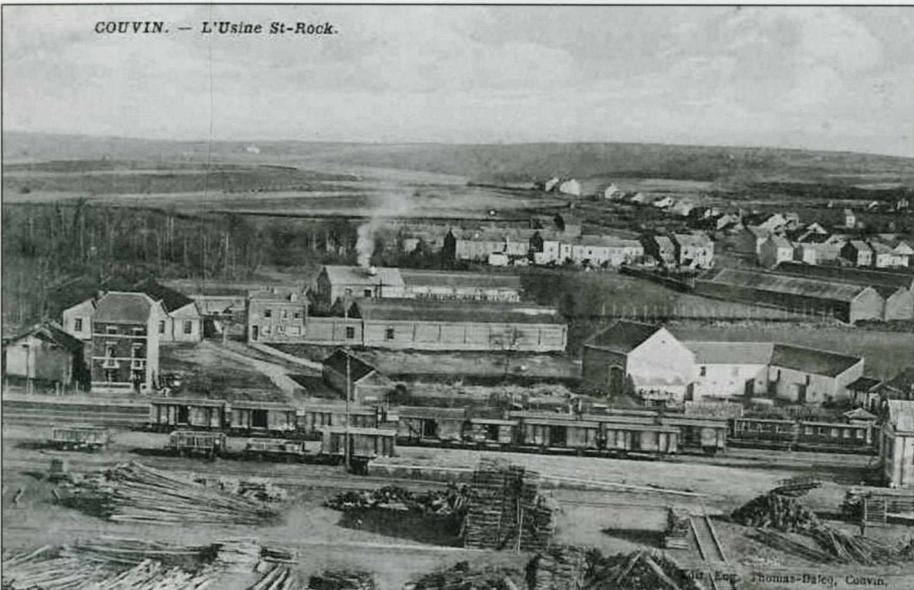
Né le 4 juillet 1869 à Jehay-Bodegnée (patrie de Zénobe Gramme, constructeur de la première dynamo industrielle : cette parenthèse, pour la « petite histoire »), aîné d'une famille de 9 enfants, diplômé en 1894 de l'Université de Louvain, Henri Lambotte fut appelé à Couvin, la même année, par des Confrères couvinois pour assurer provisoirement, lui est-il précisé, le remplacement d'un autre Confrère, médecin à Cul-des-Sarts, dans l'incapacité de pratiquer son art, pour raison de santé.

Toutefois, le provisoire devint définitif, en épousant à Couvin, le 22 février 1897, Mademoiselle Marie Mahy, fille de Narcisse Mahy, bourgmestre de Couvin de 1860 à 1866 et dont le portrait figure aux cimaises de l'Hôtel de Ville de Couvin.

Parcourant la région pour soigner ses malades, le Docteur Lambotte fut immédiatement confronté aux multiples difficultés rencontrées par les familles ouvrières installées dans la paupérisation et à l'état de délabrement de l'économie locale.

Les travailleurs d'alors, de Couvin et de toute la région, devaient se rendre dans les usines du nord de la France, sous un régime de vie infernal : ceux-ci quittaient, à pied, leurs foyers dès le dimanche soir pour y rentrer le samedi soir, laissant pour la plupart d'entre eux, la quasi-totalité de leur maigre salaire en cours de route, la boisson constituant, pour certains, leur seul dérivatif.

C'est dès lors dans la perspective de remédier à ces situations et à la précarité extrême des conditions de vie de l'époque que mon grand-père organisa la fondation de « Saint-Roch » à Couvin, dès 1908.



Les premiers bâtiments de l'usine, au centre de la photo

La création proprement dite de la société rencontra de nombreux aléas surmontés avec pugnacité par son fondateur, à telle enseigne que la première coulée de fonte eut lieu le 16 août 1909, jour de la fête de Saint-Roch !

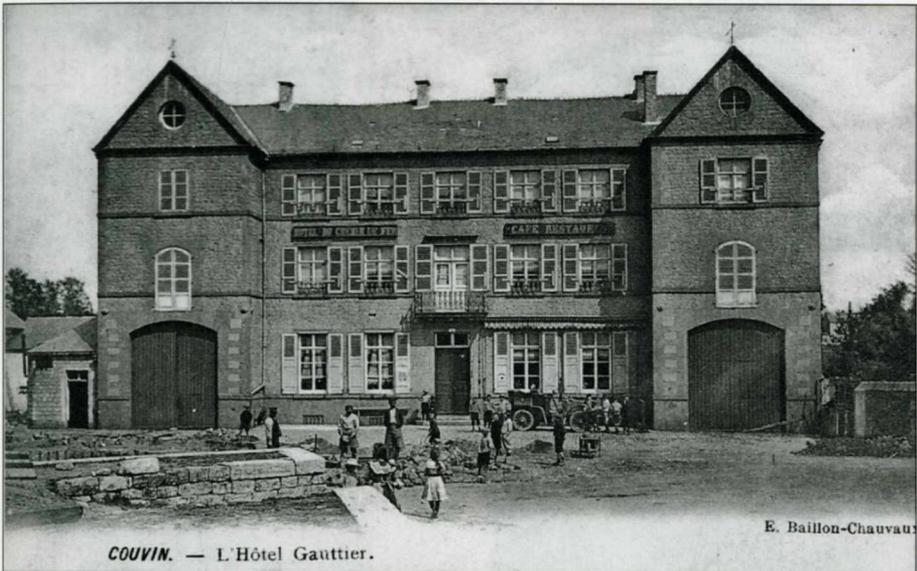


L'activité des travailleurs et la fonte en fusion

Henri Lambotte poursuit, après 1908, l'exercice de la médecine, pour ainsi dire bénévolement, jumelé avec la charge de la direction de l'usine qu'il assumait jusqu'à son décès, le 28 novembre 1954.

L'évolution de la S.A. « Usines et Fonderies Saint-Roch » au fil du temps

Avant de poursuivre la présente communication relativement aux produits fabriqués par Saint-Roch, je me dois d'indiquer, qu'afin d'y installer ses bureaux, la société fit l'acquisition de l'Hôtel du Chemin de Fer construit en 1855 par Adolphe Gouttier (1807-1863), originaire du Brûly, père du futur bourgmestre de Couvin portant le même prénom.



Les premiers bâtiments de l'usine, au centre de la photo

La photographie publiée, dans le présent document, est celle de ce beau bâtiment tel qu'il était à l'époque, sa structure demeurant inchangée de nos jours et, malheureusement laissée pour ainsi dire à l'abandon, semble-t-il, par ses actuels propriétaires.

Situé à l'entrée de Couvin, l'immeuble ne peut qu'être vu par tous ceux qui traversent ou font escale, dans la localité.

Revenant à l'évolution de la société, Saint-Roch fut, la première en Belgique, spécialisée pour la fabrication des radiateurs et chaudières, en fonte – dont quelques photographies ci-jointes - contribuant largement au développement économique de la région.

Le bien-être
de vos
élèves



importe
autant
que la sauvegarde
de votre budget...

... Consultez
aujourd'hui même les

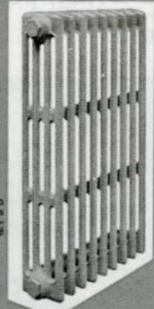
USINES ET FONDERIES SAINT-ROCH S. A.

COUVIN. Tél. 16 et 206



**LES RADIATEURS
MINOR**

ont une coupe spécialement étudiée pour un
pouvoir d'émission calorifique maximum. Ils
ont reçu les éloges du contrôle des labora-
toires de thermodynamique de l'Université
de Liège



concernink / harnasscop

Salle d'exposition et dépôt :
Bruxelles, 124, rue Ten Bosch / Tél. 02/43 02 72

CHAUDIÈRE
ULTRA

Radiateur
MINOR

USINES & FONDERIES ST-ROCH, COUVIN

EMAL, JERTEN
SINDELAR

NOVA
Super

Ses avantages:

AVANTAGES COMMUNS AUX DEUX EXECUTIONS

- * Consommation exceptionnellement réduite grâce à un rendement thermique très élevé.
- * Économies dans le prix d'achat de combustible. (5-10 pour Automatique, 10-20 pour manuelle).
- * Continuité de marche assurée par le tirage de charge.
- * Alimentation automatique et régulière du foyer : grâce à une réserve de combustible prévue pour 24 heures.
- * La mise de charbon n'est pas en combustion.
- * Facilité de service : quelques minutes par 24 heures.
- * Débranchage par temps froid, une fois par jour, par temps doux, une fois tous les deux ou trois jours.

* Montage des plus simple et pratiquement sans poussière, grâce à la fermeture du magasin de combustible et à la grille ventilante.

AVANTAGES particuliers à l'exécution AUTOMATIQUE

- * Automatisation parfaite.
- * Température constante et uniforme tout en diminuant l'étape de marche de la chaudière.
- * Simplicité de marche extraordinaire.
- * Accès immédiat dans les conduits.
- * Groupe ventilateur sans entretien.
- * Communication de courant inoffensive.

NOVA*Super*

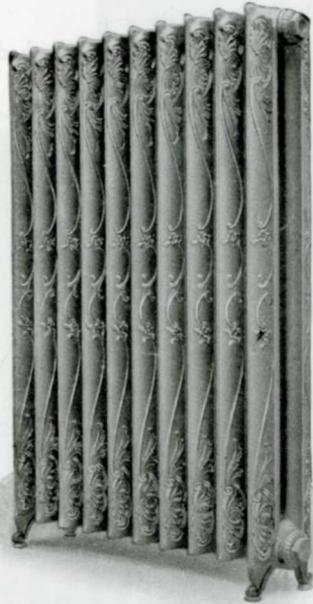
UR

USINES ET FONDERIES SAINT-ROCH S. A. - COUVIN

le radiateur MINOR et deux modèles de chaudières fonctionnant au charbon

Hauteur totale avec pieds . . .	1160	960	815	665	510	m/m
» » sans pieds . . .	1100	900	760	610	460	»
» » utile	1014	816	676	528	375	»
Distance du sol au centre de l'orifice inférieur.	95	95	95	95	95	»
Largeur d'un élément.	80					m/m
Profondeur	185	185	185	185	185	m/m
Surface de chauffe par élément	0,47	0,375	0,32	0,26	0,195	m ² .
Poids approximatif par élément	17	14	12	10	7,5	kgs.

RADIATEUR N° 9, orné.



RADIATEUR N° 4, orné.



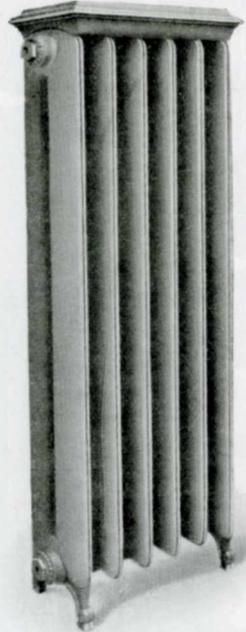
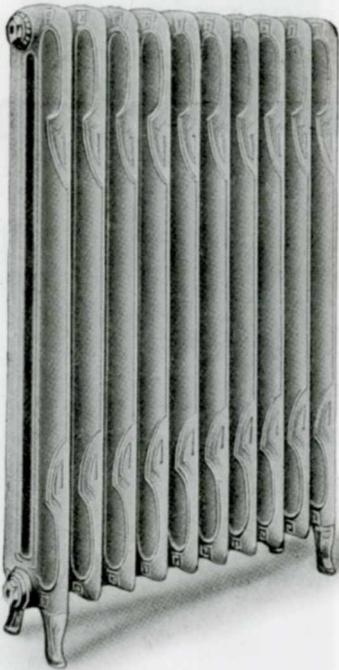
Hauteur totale avec pieds . . .	1250	1050	850	750	630	585	m/m
» » sans pieds . . .	1185	985	785	685	585	535	»
» » utile	1100	900	700	600	500	450	»
Distance du sol au centre de l'orifice inférieur.	100	100	100	100	80	80	»
Largeur d'un élément.	80					m/m	
Profondeur	220	220	220	220	220	220	m/m
Surface de chauffe par élément	0,62	0,52	0,42	0,36	0,31	0,28	m ² .
Poids approximatif par élément	23	18	16	14	12	11	kgs.

RADIATEUR N° 4, uni, avec vase de vaporisation et tablette en fonte ajourée.

Ces vases de vaporisation sont émaillés intérieurement et couverts d'une tablette en fonte ajourée. Ils ne se font que pour 4, 5 et 6 éléments; pour les radiateurs plus larges, il faut en prévoir plusieurs.

Les vases conviennent pour tous les radiateurs à deux et trois colonnes, à l'exception du N° 9, orné.

RADIATEUR N° 11, orné, à deux colonnes.
(N° 11/II)



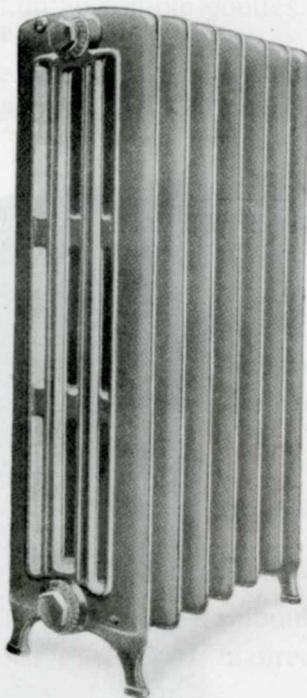
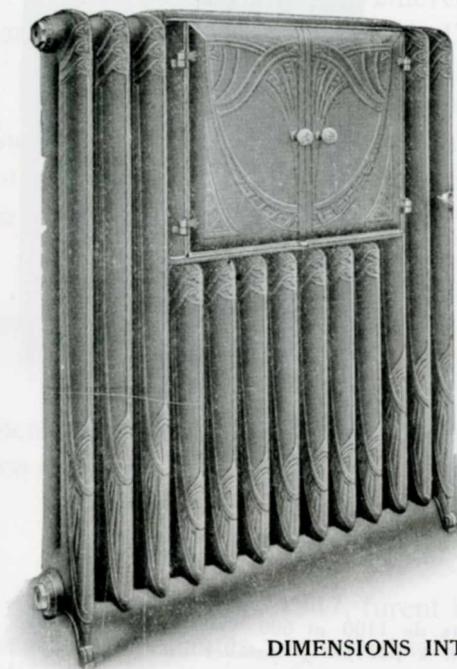
Hauteur totale avec pieds	1270	1070	870	770	650 m/m
» » sans pieds	1190	990	790	690	590 »
» utile	1100	900	700	600	500 »
Distance du sol au centre de l'orifice inférieur	125	125	125	125	125 »
Largeur d'un élément	80 m/m				
Profondeur	220	220	220	220	»
Surface de chauffe par élément	0,65	0,54	0,43	0,37	0,31 m ² .
Poids approximatif par élément	22	17	14	13	11 kgs.

RADIATEUR N° 11, uni, à quatre colonnes.

(N° 11/IV)

Hauteur totale avec pieds . . .	1070	770	650	375	m/m
» » sans pieds . . .	990	690	590	330	»
» utile . . .	900	600	500	245	»
Largeur d'un élément . . .			80	m/m	
Profondeur . . .	300	300	300	300	»
Surface de chauffe par élément	0,84	0,60	0,51	0,31	m ² .
Poids approximatif par élément	29	20	18	11	kg ^s .

RADIATEUR N° 4, orné, avec chauffe-plats.



DIMENSIONS INTERIEURES DU COFFRE :

Hauteur	480	m/m
Largeur	565	»
Profondeur	280	»

Ce radiateur se compose de 7 éléments de 600 m/m et d'un nombre pair d'éléments de 1100 m/m de hauteur utile. En haut, le coffre est fermé par une plaque ornée.

Le radiateur est fait aussi avec éléments unis.

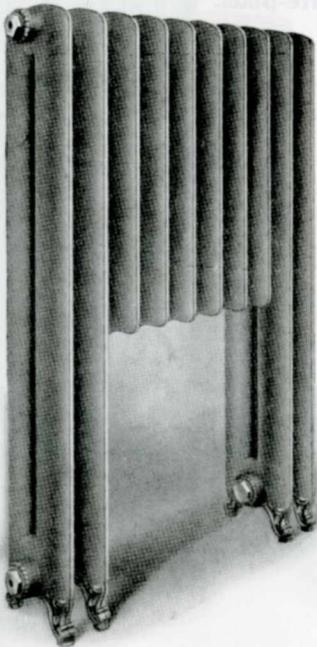
**RADIATEUR N° 11, à trois colonnes, orné,
avec chauffe-plats.**

DIMENSIONS INTERIEURES DU COFFRE :

Hauteur	420 m/m
Largeur	570 »
Profondeur	260 »

Ce radiateur est composé de la même façon que le N° 4.
Il se fait également au moyen de 7 éléments de 230 m/m et d'un
nombre pair d'éléments de 700 m/m de hauteur utile. Les dimen-
sions du coffre sont celles indiquées ci-dessus.

**RADIATEUR N° 4, uni,
pour poêle à gaz.**



Ce radiateur se compose d'éléments de 1100 et 600 m/m de hauteur utile. Il est disposé de façon à pouvoir y installer un poêle à gaz.

L'espace réservé à cet effet est d'une hauteur de 560 m/m et d'une profondeur de 220 m/m. La largeur varie d'après le nombre d'éléments de 600, donc de 80 en 80 m/m, et est à spécifier dans la commande.

Cette combinaison n'entraîne aucun supplément de prix.

Les radiateurs N° 4, ornés et N° 11, à deux et trois colonnes, unis et ornés, peuvent être disposés de la même façon.

Malheureusement, l'invasion de la Belgique par l'Allemagne, en août 1914, ne permit plus qu'une activité temporaire.

L'usine fut démantelée, le matériel de fabrication emporté en Allemagne, une partie des locaux servant de lazaret (hôpital pour blessés légers), le front étant proche de Couvin (plus ou moins 100 km).

L'usine fut, dès lors, occupée, ne laissant place qu'à une activité symbolique, les matières premières n'arrivant qu'au compte-gouttes.

La Direction ayant refusé, catégoriquement, de travailler pour l'ennemi, les fontes, mitraille et matériels divers, comme déjà dit furent purement et simplement saisis.

La plupart des machines enlevées par l'occupant furent retrouvées par le Docteur Lambotte, dès après l'armistice de 1918.

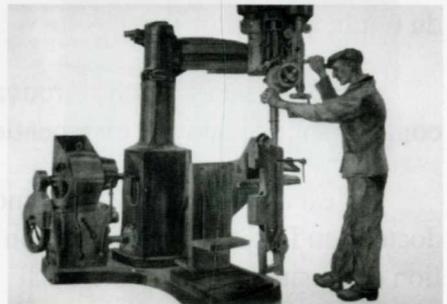
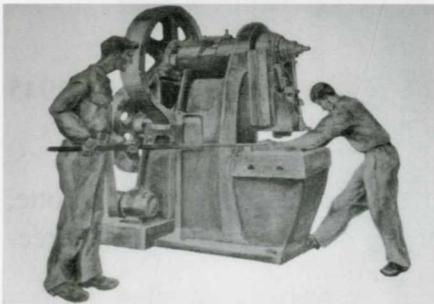
Les mêmes évènements allaient se reproduire, lors de la Seconde Guerre mondiale, les magasins de l'usine ayant été pillés par l'organisation TODT, maîtres d'œuvre du séjour de Hitler à Brûly-de-Pesche, du 6 juin au 22 juin 1940.

La S.A. Saint-Roch retrouva son rythme de croisière dès 1945 connaissant une activité exponentielle durant de nombreuses années.

C'est à partir de 1927 que mon père, Monsieur Joseph Lambotte, docteur en Droit, assumait avec son père, le docteur Lambotte, la direction de l'usine.

La société n'a jamais négligé l'aspect social de sa mission.

Le 1^{er} décembre 1947, furent inaugurées, en présence de nombreuses personnalités, tant industrielles que politiques, de nouvelles installations réservées au personnel, vingt douches individuelles, un vaste vestiaire ainsi qu'un spacieux réfectoire dont les murs furent décorés de fresques représentant des scènes de travail avec le personnel y affecté, fresques réalisées par un peintre allemand, d'origine polonaise, Eugène Koepler, ancien prisonnier de guerre arrivé à Couvin avec d'autres prisonniers allemands logés dans le parc Saint-Roch.



Les murs du réfectoire furent décorés de fresques réalisées par un peintre allemand d'origine polonaise, Eugène Koeppler.

Je profite de l'occasion – étant donné qu'ils furent, l'un et l'autre, congratulés, lors de ces festivités – pour évoquer la personnalité de deux très anciens collaborateurs de mon grand-père, Monsieur Hubert Chantraine, d'une part, chef comptable depuis la fondation de l'usine et, d'autre part, Monsieur Jules Delvaux, comptable des usines, ce dernier étant le père de Monsieur Marcel Delvaux que les lecteurs de la présente revue connaissent pour la qualité et l'actualité de ses écrits.

Le Docteur Lambotte se rendait, à pied, chaque jour, de son domicile, à l'usine, à l'aller comme au retour, accompagné de Messieurs Hubert Chantraine et Jules Delvaux, tous trois précédés par un des nombreux chiens dont mon grand-père voulut toujours s'entourer.

La production, la finition et l'aspect extérieur des chaudières et des radiateurs en fonte pour chauffage central furent constamment améliorés, dans le sens d'une évolution technique toujours plus pointue jouissant ainsi d'une excellente renommée, tant en Belgique que sur les marchés étrangers.

L'importante gamme de chaudières fabriquée tout au long du parcours industriel de Saint-Roch passe du combustible solide (charbon) au combustible liquide (mazout) puis au gaz.

L'évolution des modes de vie et de sa répercussion sur les modes de chauffage ainsi que la nécessité d'économiser les coûts – la crise pétrolière s'y invitait- furent, bien entendu, prises en compte.



Arrivée des travailleurs à vélo



Le 4 avril 1962, le Roi Baudouin vient visiter les Fonderies Saint-Roch. Ce fut aussi un événement majeur dans la vie de la société; le Roi visita les différents services de l'usine, s'intéressant, particulièrement, aux conditions de travail et familiales du personnel.





C'est en 1962 également que je rejoins mon père dans l'entreprise ainsi que quelques années plus tard, un de mes frères, Henri.

À cette époque, une part importante de la production est exportée vers l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, l'Iran et la Hollande, puis vers la France, dans les années 1970.

Depuis 1954, des travaux très importants ont été entrepris par la société au point de vue modernisation de l'outil de production.

Toutefois, dès la fin des années 1960 et début 1970, la conjoncture économique liée aux événements internationaux (coût des matières premières et des combustibles), l'arrivée des radiateurs en tôle, engendra des difficultés pour la société. Celle-ci se voit contrainte de se mettre en liquidation volontaire, en 1977.

Avant de terminer cette approche de la S.A. Usines et Fonderies Saint-Roch qui mériterait encore de longs développements, je me dois d'indiquer que, dans le cadre de la restructuration wallonne (un terme « pudique », encore utilisé de nos jours, pour exprimer autre chose !) du secteur « chauffage », il y eut une nette confusion des genres entre la fabrication « poêlerie » et la fabrication des chaudières de chauffage central, activités qui, selon certains, devaient être regroupées, sous une même bannière.



Pour le chauffage...

DE VOTRE APPARTEMENT , VOTRE VILLA ,
VOTRE IMMEUBLE



Couvinois des Usines Saint-Roch à Bruxelles 1950/1951

Sortie organisée par Saint- Roch à l'occasion d'une foire industrielle.

Au premier rang (de gauche à droite) : Maurice Francotte, Clément Aigret, Jules Delvaux, son fils Marcel, Jean Jacob.

Deuxième rang (de gauche à droite) : en retrait Léon Pierlot, André Hirtzel (ingénieur suisse), Prosper Patinet, René Mathieu, Joseph Bastin (comptable), un inconnu.



Première rangée et de gauche à droite

Henri Lambotte (avocat et député) , Emile Donnay (directeur des usines portant son nom), Joseph Lambotte (futur directeur des usines St Roch), Francis Lambotte (médecin), deux représentants de *Fabrimétal*, le directeur Henri Lambotte (chapeau en main et de semi-profil dit le « Père Lambotte ou « le Patron »), Madame Henri Lambotte, le ministre Van Den Daele (chauffe, de haute taille et le chapeau en main), Madame Joseph Lambotte, Hubert Chantrenne et Jules Delvaux (comptables) , René Mathieu et Alfred Tassigny (contremaîtres), en retrait Léon Pierlot (employé) et Maurice Pirson (manteau clair et chapeau en main, tourneur).

Au second rang de gauche à droite

Entre Emile Donnay et Joseph Lambotte: Jean Pavot (convoyeur du chauffeur Léon Grégoire absent sur cette photo), à sa droite Félix Defrère (soudeur) et à la droite de ce dernier Paul Réel (petite taille). Entre le directeur Henri Lambotte et sa belle-fille Madame Henri Lambotte : Maurice Francotte chauffeur. Derrière celui-ci : Ernest Bastien (mouleur et clerc-chantre à Franes). Entre le ministre et Madame Joseph Lambotte : Alfred Antoine (maçon originaire de Vierves). Le personnage le plus élané de tous est M. Boerman importateur néerlandais. Cette photo a été tirée entre 1947 et 1954, très vraisemblablement au début des années cinquante dans la cour des Usines Saint Roch.

Atelier d'art photographique Pierre Rausser - Bruxelles

D'une part, la fonte intervient de manière minimale en poélerie et de qualité diamétralement opposée à celle nécessitée pour la fabrication des chaudières (celle des radiateurs ayant été abandonnée entre-temps, par la nouvelle S.A. « Saint-Roch-Couvin »). D'autre part, cette sorte de regroupement forcé ne pouvait « tenir » à long terme, ce que l'avenir nous apprendra.

Dans ces conditions, les fonds sollicités à l'époque par la S.A. Usines et Fonderies Saint-Roch (dont le carnet de commandes en 1977 – il faut le souligner – était largement positif, tant en chaudières qu'en radiateurs) n'ont pas été accordés par qui de droit et ce, compte tenu de la reprise par une nouvelle société de l'activité industrielle de la société mise en liquidation.

Il est apparu, dans les faits et par la suite, qu'après, malheureusement pour la région couvinoise, la disparition, l'une après l'autre, de toutes les poéleries, ladite restructuration fit long feu.

L'actuelle S.A. « Saint-Roch Couvin » fabrique toujours des chaudières en fonte pour chauffage central ce qui établit, clairement et pour autant que de besoin, qu'il s'agit d'un produit actuel, qui demeure d'avenir et ce, sans restructuration !

Le personnel, en 1977, de la S.A. Usines et Fonderies Saint-Roch a été entièrement repris, par la nouvelle société, à quelques exceptions près (prépensions, etc.)

Pour terminer sur une note optimiste, il faut observer que le Docteur Henri Lambotte et sa famille lui succédant, ont assuré, durant les septante années d'existence de ladite société, la rémunération de centaines de travailleurs, de cadres et de leurs familles, mon grand-père ayant, en particulier en ce qui le concerne et, par sa profession médicale, soigné et aidé les nombreuses familles de son usine et d'autres aussi, dont certains anciens parlent encore aujourd'hui, tant matériellement que moralement.

Philippe LAMBOTTE
Avocat honoraire



Le maréchal-ferrant

Collection folklore belge
Édité par Côte d'Or,
le bon chocolat belge

Imprimerie G. DONEUX & FILS s.a. - 5640 Mettet (Belgique)